

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 20 DÉCEMBRE 2021 - 51^e ANNÉE - N° 1223 - 4 € -

Pff!

La présidence tournante européenne revient à la France au 1^{er} janvier pour six mois. Chaque présidence utilise un logo sur tous ses documents, correspondances, blocs-notes, stylos, serviettes en cuir ou en simili. Après combien de brouillons et confabulations, des cabinets de « design » ont accouché d'un logo intrigant qui prête à une analyse psychanalytique, comme un test de Rorschach ?



On part d'un U et d'un E entrelés, supposés signifier Union européenne, où la présidence française s'exprime dans les coloris : U bleu et E blanc et rouge. Le diable est dans les détails : du U n'apparaît qu'une seule branche constellée de six étoiles, dont pour une raison inconnue seules deux brillent. Plus on descend plus les étoiles s'estompent. Étoiles mortes ? Les deux étoiles intactes seraient France et Allemagne. Le reste compterait de moins en moins. La seconde branche est absorbée dans la seconde lettre. Mais pour faire dynamique, la barre verticale du E a été remplacée par une flèche grise. Il s'agirait de montrer que l'Union a une direction, qu'elle va quelque part. Mais où ? Le E réduit aux deux axes rouges avec un blanc au milieu ressemble au drapeau autrichien. Penserait-on inconsciemment à un Anschluss ? Mieux : même un piètre helléniste sait qu'un E fléché n'est plus un epsilon mais un Σ, donc un S. L'UE que l'on veut promouvoir devient ainsi US : *United States*, États-Unis d'Europe !

L'acronyme PFUE : Présidence Française de l'UE, se prononce PFF. Selon la définition du Larousse : aucune importance ! ■



Les habits usés de la droite

Avec Valérie Pécresse, il s'agit de changer de personnel pour que rien ne change dans le programme de l'oligarchie.

La campagne de la droite, c'est la promesse de faire du Thatcher et du Merkel, durcie par une pointe de xénophobie à la façon Ciotti et arrondie par une nuance de « social » à la manière de Xavier Bertrand.

Sous les habits usés de la droite qui promet comme d'ha-

bitude la « baisse des charges » et la « réduction des déficits », c'est le programme du capitalisme rentier qui paraît, le même que celui d'Emmanuel Macron. Le candidat sortant et Valérie Pécresse veulent séduire les hautes classes, ceux qui voudraient y entrer et les

retraités aisés. Pour eux, le reste de la population n'a pas d'importance : il suffit qu'elle s'abstienne ou qu'elle ait peur de l'extrémisme pour que la minorité élitaine obtienne la majorité des voix et conserve le pouvoir. L'article d'Yves Lan-
devennec en page 2 et 3.

Mauriac, ou la liberté d'esprit

Écrivain engagé, François Mauriac ne cesse de déconcerter. Dans le domaine religieux, ce fut un fidèle aux aguets.

Romancier, essayiste, journaliste assez admirable pour qu'on puisse encore savourer son *Bloc-notes*, François Mauriac prit parti contre la « croisade » franquiste et pour la décolonisation – si bien qu'on le classe souvent parmi les chrétiens de gauche. Dans l'ouvrage qu'il consacre à Mauriac, Philippe Dazet-Brun

réfute ce point de vue. L'auteur de *Thérèse Desqueyroux* a toujours été supérieur aux idéologies de son temps et à ses modes intellectuelles. Ceci en raison de convictions religieuses théologiquement fondées, qui l'amènèrent à ne pas suivre les progressistes lors du concile Vatican II. L'article de Gérard Leclerc en page 11.

Dans ce numéro :

Page 4 : Un rapport alarmant sur la pauvreté.

Page 5 : L'énergie, grand chantier du futur.

Page 7 : Un pont sur la Drina.

Page 12 : Le bloc populaire cherche un débouché politique.

Page 14 : Un cow-boy royaliste : Raymond Auzias-Turenne.

Page 16 : Éditorial.
D'une violence à l'autre.

Les habits usés de la droite

La victoire de Valérie Pécresse au terme du congrès des Républicains est un événement qui intéresse le bloc oligarchique et lui seulement. Vainqueur du clan Macron, le clan Pécresse appliquerait les mêmes recettes ultralibérales, les yeux tournés vers Berlin et Washington.

D'abord, bien situer le lieu de l'affrontement qui se situe à l'intérieur du bloc oligarchique, qu'on appelle aussi bloc élitaire. Il s'agit d'un électorat minoritaire composé de ceux qui sont dans les centres de décision politiques, financiers, économiques et médiatiques, de ceux qui voudraient faire partie de la caste dirigeante et des retraités aisés qui sont les défenseurs discrets mais résolu du capitalisme rentier. Cette bourgeoisie qui vit dans les métropoles ou qui s'est retirée sur le littoral cultive des désaccords mais se retrouve sur l'essentiel : le maintien en l'état d'un système résolument inégalitaire et remarquablement fructueux.

Rien de fondamental ne sépare Valérie Pécresse et Emmanuel Macron, Xavier Bertrand et Édouard Philippe. Dans la droite classique, il y a eu simplement des paris différents. Certains, comme Bruno Le Maire, ont estimé que le candidat Macron leur offrait un emploi de haut niveau, qui leur suffisait. D'autres ont choisi l'opposition comme tremplin vers l'Élysée, au sein de LR, en dehors, puis à nouveau dans la maison mère, quand il s'est agi d'emporter le morceau.

L'appétit du pouvoir. Qui ne le voit ? La grande affaire est de prendre le pouvoir suprême. Les programmes sont des exercices obligatoires mais de pure convenance : on veille à s'habiller avec soin pour la promenade sur les marchés électoraux. Avec des nuances commentées par les experts du *Point* et du *Figaro*, les principaux candidats à la candidature ont promis la baisse des cotisations sociales et des impôts de production, la réduction de la dette publique, la suppression massive de fonctionnaires et, bien sûr, l'ordre dans la rue et la sévérité en matière d'immigration – mais en ces domaines on n'aura pas plus de résultats que Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy.



WIKIMEDIA – PHOTO : JACQUES PAQUIER.

Valérie Pécresse. La candidate LR va parier sur le rejet d'Emmanuel Macron... pour poursuivre la même politique.

Au lendemain de sa victoire, Valérie Pécresse a rassemblé ses rivaux, qui resteront unis autour de la candidate pour une simple et froide raison : une victoire à la présidentielle assurera une très rentable distribution de postes ministériels. Xavier Bertrand à Matignon ? Éric Ciotti à l'Intérieur ? Michel Barnier aux Affaires étrangères ? Voilà qui soude les anciens rivaux... le temps d'une campagne. Bien entendu, on mélangera les éléments des divers programmes en gommant les aspérités : on mettra du Ciotti, du Bertrand et du Barnier dans le Pécresse mais pas de « *Guantanamo à la française* », comme en rêvait le député des Alpes-Maritimes. Il va sans dire qu'on en rajoutera

sur les travailleurs clandestins et l'islamisme, si les candidats d'extrême droite se montrent trop entreprenants.

Pendant la campagne, il ne sera pas nécessaire de commenter longuement les convolutions programmatiques de la droite. Ce ne sont que des mots alignés, des « éléments de langage », de la poudre aux yeux communicationnelle. C'était la même chose aux temps du RPR chiraquien et de l'UMP sarkozyste dont Valérie Pécresse et Xavier Bertrand sont les purs produits. Les carrières et les fonctions ministérielles de l'un et de l'autre sous l'égide de François Fillon en font des hiérarques typiques, sinieux dans leur parcours politique, mais serviteurs tou-

jours déferents du Capital – et point différents d'Emmanuel Macron.

Le pari du rejet de Macron. Cela dit, avec ses habits rouges et son programme usé jusqu'à la corde, Valérie Pécresse a de bonnes chances de l'emporter. Elle dispose d'un parti solidement implanté dans le pays – à la différence de La République en Marche –, elle a le soutien du premier groupe parlementaire du Sénat et de cent députés à l'Assemblée nationale. La candidate peut donc affirmer avec vraisemblance que son parti peut l'emporter aux législatives et lui donner la majorité parlementaire dont son gouvernement aura besoin. En octobre 2018, la « *dame du faire* »,

Sur le mur de Jean Chouan

D'ABORD ILS ONT LISSÉ LES PERSONNALITÉS DES CINQ CANDIDATS DANS UNE SÉRIE DE DÉBATS SANS DÉBAT.



MÊME QU'APRÈS ÇA, CHOISIR LEUR TÊTE D'AFFICHE, ÇA N'A PAS ÉTÉ DU GÂTEAU !



ENSUITE POUR LE PROGRAMME, ILS ONT ADDITIONNÉ LA XÉNOPHOBIE DU RN À L'EUROPÉISME ULTRALIBÉRAL DE LR. MAIS ATTENTION : AVEC LE LOGO LR !



PARCE QUE L'ESSENTIEL, DANS UNE ÉLECTION, C'EST DE BIEN MONTRER SA DIFFÉRENCE !



qui se dit « *un tiers Thatcher et deux tiers Merkel* », est allée se faire adouber à Berlin par le président du Bundestag, Wolfgang Schäuble, connu pour son rigorisme fanatique. Le nouveau gouvernement allemand peut donc envisager avec faveur la victoire de Dame Pécresse. On dit qu'elle bénéficie d'une prime à la nouveauté alors qu'elle fait de la politique depuis vingt ans. C'est surtout le rejet d'Emmanuel Macron qui peut la conduire à la victoire, dès lors que la rivalité entre Eric Zemmour et Marine Le Pen écarterait cette dernière du second tour.

Rien n'est joué, bien entendu. Valérie Pécresse va devoir disputer à Emmanuel Macron les voix de la bourgeoisie à coups de promesses sur la transmission des patrimoines et d'annonces fiscales. Tout cela sous couvert de discours sur l'immigration et la sécurité, sur la réindustrialisation du pays et la souveraineté. En écoutant dissenter Dame Pécresse et ses compagnons, on gardera en mémoire ce que déclarait Jean-Louis Bourlanges au *Figaro* du 15 novembre : « *N'oublions pas que le scénario le moins improbable pour LR serait de voir tout ou partie de ses dirigeants participer demain à une majorité plurielle conduite par un Emmanuel Macron réélu.* »

En toutes choses, il faut savoir rebondir à temps... ■

B. LA RICHARDAIS.

Des maux et des peines

Un mouvement inédit de protestation secoue depuis quelques semaines la justice. Ses causes sont multiples et ses effets imprévisibles. L'Élysée somme Eric Dupond-Moretti d'éteindre l'incendie qu'il a allumé.

Tout débute par un drame : le suicide au mois d'août d'une jeune magistrate de 29 ans, affectée depuis peu comme juge placée dans la cour d'appel de Douai. Elle se plaignait de ses conditions de travail, de sa frustration de ne pouvoir rendre une justice de qualité dans des délais raisonnables. Plusieurs de ses amis et collègues lançaient en septembre une pétition pour dénoncer « *une justice qui n'écoute pas, qui raisonne uniquement en chiffres, qui chronomètre tout et comptabilise tout* ». À la surprise des syndicats de magistrats et de la chancellerie, le mouvement prend une ampleur considérable et donne lieu à une tribune publiée dans *Le Monde* début décembre : elle est signée à ce jour par près de 6000 magistrats sur un total de 9000. Elle reçoit le soutien de tous les professionnels du droit.

La magistrature est probablement « *un grand corps malade* » pour reprendre un titre du quotidien *Libération*. La pénurie de moyens humains et matériels est connue de longue



La France figure au bas du classement de la justice en Europe.

date, mais la profession a fort mal pris le lancement des États Généraux de la Justice en octobre qui lui apparaît comme une manœuvre d'évitement des difficultés de l'institution (1). Pire, elle a le sentiment que « *quelque chose est joué d'avance, auquel on donne un vernis démocratique avec une consultation citoyenne* », comme le dit Katia Dubreuil, secrétaire générale du Syndicat de la magistrature, dans une tribune publiée dans *Le Monde*, le 20 octobre.

La profession souffre aussi de ses profondes divisions, avec une minorité politisée à l'excès – chacun se souvient du « *mur des cons* » – et avec une majorité qui a accepté sans

sourciller les déclarations outrancières d'un Nicolas Sarkozy qualifiant en 2007 les magistrats de « *petits pois* ». Il ne pouvait que s'ensuivre une remise en cause de l'État de droit au travers des interventions intempestives de la présidence, avec l'appui de magistrats à sa dévotion. Ses successeurs feront plus dans la nuance. Au fil des années, avec des ministres de la Justice plus ou moins appréciés, une faible défense de la Justice par ceux qui auraient dû en être les protecteurs naturels, la contestation des décisions de justice s'est aggravée en fonction des intérêts du moment. L'actuel mouvement de protestation s'inscrit ainsi dans une forme de sursaut de fierté qui trouve là aussi son origine.

En fait, le péché originel du macronisme est de n'avoir jamais voulu créer un climat de confiance avec l'institution judiciaire. La nomination d'Eric Dupond-Moretti en est une illustration parmi d'autres et personne ne peut prédire l'issue de l'actuel mouvement de protestation qui impacte désormais ses fondamentaux. Les nouveaux recrutements annoncés à la hâte, le 15 décembre, n'y changeront rien. ■

JACQUES DUCONSEIL

(1) Voir « La justice dans tous ses états ! », *Royaliste* n° 1222 du 6 décembre 2021.

L'Écho du net

■ « **Éducation** » ou « **déclin** » national(e) ? - Professeur de mathématiques en classe préparatoire au lycée Henri-IV (Paris), membre du comité de lecture de la revue *Médium*, Jean-Yves Chevalier publie sur le site de Marianne (1) une intéressante tribune sur la baisse générale du niveau des savoirs et des connaissances, de l'école primaire à l'Université.

S'appuyant à la fois sur les tests de performance en mathématiques (mais pas seulement) mesurée par des enquêtes de type Pisa ou Timms qui relèguent la France en avant-dernière position de l'OCDE et dernière en Europe, une position indigne de son histoire dans ce domaine, et sur les enquêtes rigoureuses de la DEPP (Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance) du ministère de l'Éducation na-

tionale, il y fait le constat que « *les résultats ont chuté de manière très inquiétante entre 1987 et 2017, avec une pente (presque toujours descendante) variable entre les différentes dates* » et que la première conclusion qu'on en tire est « *que les enfants de CSP + ont, en 2017, des performances sensiblement inférieures à celles des enfants d'ouvriers ou d'inactifs de 1987* ».

Cela amène l'enseignant à dénoncer ce qui a joué un rôle important dans ce « *décrochage* », à savoir « *le discours dominant condamnant l'élitisme, qui a conduit, pendant l'essentiel de la période, à réduire les programmes, critiquer les filières sélectives et demander toujours plus de "bienveillance" dans l'évaluation des contenus. La bourgeoisie traditionnelle n'était, certes, pas toujours très sympathique, mais on lui trouve finalement plus de qualités qu'à*

celle qui l'a remplacée. Elle disait à ses enfants "tu hériteras de l'usine, mais passe Polytechnique d'abord". Elle avait pour cela besoin d'un système éducatif en état de marche dont pouvaient profiter, certes insuffisamment, les autres enfants, comme le montre l'étude de la DEPP. »

Jean-Yves Chevalier souligne combien la convergence de ce discours et « *des intérêts bien compris d'une nouvelle classe dirigeante a permis d'occulter la réalité du décrochage global dont les premières victimes sont bien sûr ceux au nom desquels on avait entrepris la déconstruction. L'immense mérite de l'étude de la DEPP est de montrer que l'ancienne école donnait à ceux-ci, au contraire, une formation plus solide que celle que la nouvelle donne à tout le monde, et leur fournissait donc des armes pour penser et pour agir* ».

Le déclin est là, ignoré par une

élite pour qui « *le pays pouvait se passer d'une école exigeante comme il pouvait se passer d'industrie (les trajectoires du niveau scolaire et de la désindustrialisation sont parallèles)*. Il n'est plus question de transmettre une usine au fils ou à la fille polytechnicien, il n'y a plus d'usine. Le discours sur la "réindustrialisation" du pays est une aimable plaisanterie. Entre la crise de la recherche, l'incapacité à terminer avant les calendes l'EPR de Flamanville, les retards pris dans de nombreux domaines stratégiques pour la transition énergétique, l'incapacité à trouver un vaccin, l'affaire semble entendue ». Rien n'est irréversible mais le chantier est immense.

LOÏC DE BENTZMANN.

(1) <https://www.marianne.net/agora/les-mediologues/tout-le-systeme-de-lecole-primaire-a-luniversite-regresse-depuis-trop-longtemps>.

Pauvreté : « une implacable machine à emboutir »

Le 18 novembre dernier, le Secours Catholique-Caritas France a rendu public son très sérieux rapport annuel sur l'état de la pauvreté en France. Il est accablant pour notre « modèle » économique.

Dans ses *Mémoires*, le juriste Léo Hamon considère que l'on ne peut véritablement se faire une idée de la nature d'une société qu'en observant la façon dont elle traite ses marges. À regarder comment la nôtre traite les pauvres, on pourrait vite conclure que la devise inscrite aux frontons des mairies n'est plus qu'un slogan creux. Mais il faudrait alors admettre que les pauvres constituent les « marges » de la société française... Est-ce le cas ? À lire les enquêtes de l'Insee ou d'autres organismes, ils sont si nombreux en France désormais qu'on peut se le demander. En outre, comme beaucoup travaillent, les qualifier de « marginaux » serait aller vite en besogne.

Dans le rapport annuel du Secours Catholique-Caritas France (*État de la pauvreté en France*, 2021), dont l'un des points forts est de dessiller les yeux sur la situation de beaucoup de Français, les pauvres ne sont pas des marginaux. Et certainement pas des « bons à rien » responsables de ce qui leur arrive, comme on préfère le croire, pour ne pas avoir mauvaise conscience.

À rebours des idées reçues, il n'existe pas une, mais des pauvretés, qui ne datent pas d'hier. Elles ne sont pas dues à la pandémie de Covid-19 et à la « crise » que celle-ci a



Milieu étudiant. La pauvreté y fait aujourd'hui des ravages.

engendrée. Le rapport les étudie sur une période courant de 2010 jusqu'au début 2020. Elles sont le produit d'un système capitaliste devenu implacable « machine à emboutir » (Saint-Exupéry) depuis que des « dérégulations » ont éliminé ce qui protégeait les plus vulnérables d'entre nous des forces destructrices du marché. Depuis que, sur fond de saignées budgétaires et d'importation du délire managérial anglo-saxon au sein des services publics, nos gouvernants ont décidé de « déprogrammer l'État » (C. Salmon).

Ces formes de pauvreté, une activité salariée n'en prémunit plus. On peut être travailleur et pauvre. Les Français sont même de plus en plus l'un et l'autre... Avoir des enfants rapproche de la pauvreté et les élever seul encore plus. Sur-tout si l'on est une femme ou, « pire », une étrangère. De tous les pauvres s'adressant au Secours Catholique, les femmes et les étrangers sont ceux dont les situations sont les plus désespérées.

Si la pandémie de 2020-2021 a révélé ces pauvretés à qui ne voulaient pas les voir, elles

n'ont pas fondamentalement changé de nature. La pandémie a par contre accéléré la paupérisation de personnes jusque-là précaires mais qui, tôt ou tard, en raison de notre « modèle » économique, auraient fini par rejoindre les files d'attente devant les centres de distribution alimentaire : étudiants, auto-entrepreneurs, tous ceux qui, pour conserver une adresse, préféreraient déjà diminuer leurs dépenses d'alimentation pour régler les factures relatives à leur logement – quitte à mal se nourrir, voire sauter des repas. Ce qui a changé, ce sont les proportions de certaines formes de pauvreté par rapport à d'autres. La détresse des personnes touchées, elle, demeure.

Face à cela, le Secours Catholique, rejoignant le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre (*L'état du mal-logement en France*, 2021), préconise un vrai plan de rénovation de l'habitat pour en finir avec la précarité énergétique. Il propose aussi l'instauration d'un revenu minimum garanti, « décent et inaliénable », pour les personnes n'ayant « pas de ressources suffisantes pour vivre ». Des mesures d'urgence, dont ne parle bien entendu aucun des candidats à la présidentielle caracolant actuellement en tête des sondages... ■

SAMUEL BON.

La quinzaine sociale

■ **L'arnaque.** – Annoncée fin octobre par le Premier ministre, puis votée un mois plus tard par le Parlement dans le second projet de loi rectificative, la « prime inflation » de 100 euros devrait concerner 38 millions de personnes : salariés de droit privé, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants, exploitants agricoles, invalides, retraités, chômeurs, allocataires des minima sociaux, étudiants boursiers, percevant moins de 2000 euros net mensuels. Les premiers versements devaient parvenir à leurs destinataires (étudiants boursiers) dès le 13 décembre ; les derniers servis (artistes-auteurs) le seront début février. Présentée comme une mesure d'équité sociale desti-

née sinon à compenser du moins à amortir la hausse des prix, notamment de l'énergie, cette « prime » présente toutes les caractéristiques de l'arnaque. Versée par la Sécurité sociale et défiscalisée, ce sont *in fine* les contribuables et les cotisants qui la paieront : soit, en partie, les bénéficiaires.

■ **Courage fuyons !** – Des négociations sur le conflit en Guadeloupe ont commencé le 14 décembre et devraient se conclure avant la fin de l'année, selon les termes d'un « accord de méthode signé entre les élus locaux et le collectif des organisations en lutte », donc loin de l'État. Le ministre des Outre-mer, estimant – contre l'avis des collectivités locales – que les revendications relevaient de leurs compétences, a préféré donner mandat au préfet pour accompa-

gner avec ses services la résolution du conflit. Lequel repose sur la suspension des personnes refusant l'obligation vaccinale, notamment le personnel soignant, et sur les politiques publiques liées à la santé, la famille et les jeunes. Autant de sujets qui relèvent aussi des compétences de... l'État.

■ **Le mépris.** – Dans une tribune publiée dans *Le Monde* le 10 décembre, plusieurs universitaires, artistes et syndicalistes – dont Michel Aglietta, Thomas Piketty, Dominique Meda et Philippe Martinez – s'élèvent contre le soutien accordé par le gouvernement français à la candidature de Muriel Pénicaud à la tête de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Ministre du Travail de mai 2017 à juillet 2020, elle est à l'origine de « réformes qui ont toutes eu

pour objet d'affaiblir les droits et les libertés individuelles et collectives des travailleurs », peuton lire. Et de poursuivre : « Un certain nombre de ces réformes ont donné lieu à la saisine des organes de supervision de l'OIT pour infraction à six conventions internationales du travail ratifiées par la France ». Ils rappellent que lorsqu'elle était directrice des ressources humaines du groupe Danone, elle a « réalisé en 2013 plus d'un million d'euros de plus-value sur ses stock-options, en profitant de l'annonce de la suppression de 233 postes dans son entreprise », et ils s'interrogent : « Est-ce ce qu'on est en droit d'attendre à la tête d'une organisation dont la mission est d'assurer à l'échelle mondiale la primauté des aspects humains et sociaux sur les considérations financières ? » N. P.

Le réchauffement climatique aura eu un avantage : faire revenir le monde à la réalité. C'est particulièrement net dans le dossier de l'énergie et du nucléaire, qui a donné lieu à toutes les désinformations possibles.

L'énergie, grand chantier du futur

Pendant trente ans le lobby anti-nucléaire (1), en mélangeant vrai et faux, a monté des campagnes de propagande. Le nucléaire est devenu dans l'opinion publique le responsable de tous les maux écologiques et le plus grand risque possible pour l'humanité. Au point que l'Allemagne a décidé, après Fukushima, d'en finir avec cette énergie.

Nos gouvernements successifs, par lâcheté ou ignorance, ont alors laissé se dégrader notre capacité industrielle en nucléaire civil. Le projet de prototype de centrale de quatrième génération Astrid, par exemple, a été abandonné en 2019. Or il devait permettre de mettre au point les centrales du futur, d'améliorer la sûreté nucléaire de façon significative et surtout de « fermer le cycle », c'est-à-dire de traiter les déchets radioactifs et d'en transformer la plus grande partie en combustible réutilisable. Dans la même logique d'économies à court terme, les brevets et savoir-faire sur les turbines Arabelle ont été abandonnés lors de la vente de l'activité Énergie d'Alstom à General Electric (2); et la France a pris du retard dans la course au SMR (3) (petit réacteur nucléaire modulaire) et au développement des réacteurs de quatrième génération. Comme le signale le rapport de l'OPECST (3) au Sénat sur l'énergie nucléaire, « *les intérêts à long terme du pays ne semblent pas avoir été pris en compte* ».

Nous découvrons avec le GIEC que le plus grand danger écologique qui menace notre société n'est pas le nucléaire, mais le réchauffement climatique et ses causes, les émissions de gaz à effet de serre. Donc les énergies fossiles. Des accords internationaux ont été signés pour réduire ces émissions et des échéances définies. Reste à respecter les limitations que nous nous sommes données à nous-même; et seul le nucléaire permet de respecter ces échéances.

L'énergie nucléaire est décarbonée, elle est aussi la moins meurtrière et la moins polluante de toutes. Elle redevient fréquentable et nécessaire, tant que la baisse des émissions de GES restera la priorité. L'État doit rattraper d'urgence ces trente ans d'abandon d'une technologie du nucléaire civil dont naguère la France était leader, pour en reconstruire une filière d'excellence.

Cette politique doit se faire autour d'un « *mix énergétique* ». Il faut bien comprendre qu'aucune des trois principales sources d'énergie actuelles n'est suffisante à elle seule, du fait de leurs défauts et qualités respectifs : les énergies fossiles, émettrices de GES, doivent disparaître



© WIKIMÉDIA, PHOTO: MAGHAREBIA

à l'horizon 2050. Mais elles présentent des qualités d'adaptation à la demande instantanée qui manquent aux deux autres : le nucléaire est régulier et non polluant, mais manque de flexibilité, car on ne peut facilement démarrer ou stopper une centrale nucléaire; les énergies renouvelables (EnR), mise à part la biomasse, sont intermittentes, puisqu'elles dépendent de l'insolation et du vent. Ce qui montre bien que quoi que l'on dise, et tant que la filière « *hydrogène bas-car-*

Il sera impossible d'atteindre la neutralité carbone sans un développement parallèle des énergies renouvelables et du nucléaire.

bone » ne sera pas au point, une partie de ce mix restera formée d'énergies fossiles, seules capables d'adapter instantanément la production à la consommation. Paradoxalement d'ailleurs, plus la part des EnR sera importante, plus il faudra construire de centrales thermiques pour remédier à leur intermittence!

Que doit donc être ce mix énergétique ?

Un volumineux rapport de RTE (3) publié cette année nous présente les différentes stratégies possibles, en mettant sur la table toutes les contraintes et possibilités des différents scénarios.

Le mix – décarboné – doit satisfaire à quatre conditions : stabilité du système électrique; sécurité de l'alimentation;

maintien de réserves opérationnelles; développement des réseaux. La consommation en France tourne autour de 1 600 TWh (3). Elle doit baisser jusqu'à 930 TWh en 2050 grâce à une meilleure utilisation (économies, rénovation de l'habitat, optimisation de la consommation), et au transfert de la consommation non électrique vers l'électricité, beaucoup moins polluante. Ce transfert (transports, chauffage, industrie) représente une augmentation de la consommation électrique de 100 TWh, qui passera de 500 à 645 TWh. Tout ceci sans préjuger d'une politique souhaitable de réindustrialisation qui mènerait à la fois à une augmentation supplémentaire de la consommation et à une diminution de l'empreinte carbone de la France (du fait des relocalisations). Enfin, le repositionnement du réseau de distribution (lignes à très haute tension) doit accompagner ces mutations. Il exigera la mise en place à terme de la filière hydrogène bas-carbone, qui est encore dans les limbes et représente un autre défi industriel.

Il sera impossible d'atteindre la neutralité carbone en 2050 sans un développement significatif et parallèle des énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse) et du nucléaire. Et comme la France a pris du retard dans la construction de centrales nucléaires, cela veut dire développer vite la filière des SMR, mettre en chantier une quinzaine de réacteurs d'ici 2050 et – en attendant – prolonger à 60 ans la durée de vie des centrales existantes (le contraire de ce qui a été fait à Fessenheim).

Il existe aussi dans notre pays de nombreuses micro-sources décentralisées, disponibles, qu'il faudrait intégrer dans le mix. Cela exige de revoir le dossier « commercial », car nous sommes soumis en ce moment aux règles européennes de « *concurrence non faussée* », qui ont réussi le triple exploit de mettre en difficulté l'opérateur-distributeur historique (EDF), d'augmenter les prix de façon artificielle et de mener les nouveaux opérateurs à la faillite. C'est tout le dossier de l'énergie qui est à reprendre : il peut devenir notre prochain grand chantier industriel. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). Nous renvoyons au livre de Fabien Bouglé : *Nucléaire – Les vérités cachées*. Éd. du Rocher, 2021

(2). Elles équipent les 56 réacteurs en activité en France et les réacteurs EPR en construction.

(3). SMR : Small Modular Reactor. OPECST : Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques. RTE : Réseau de Transport d'Électricité. TWh : TeraWattHeure

Varsovie-Bruxelles : trêve ou guerre ouverte ?

La Pologne entretient depuis plusieurs années des rapports conflictuels avec l'UE. La récente crise migratoire questionne plus encore cette relation.

Depuis le retour au pouvoir en 2015 du parti Droit et Justice (PiS), les sujets de discorde entre Varsovie et Bruxelles persistent. Les réformes du Tribunal constitutionnel puis du système judiciaire menées entre 2015 et 2020 par le gouvernement conservateur pour des raisons politiques n'ont jamais été remises en cause, malgré la pression de plus en plus forte exercée par l'UE. Après plusieurs mises en garde de la Commission et du Parlement européen, une étape va être franchie dans les semaines qui viennent avec le déclenchement par la Commission du nouveau mécanisme de conditionnement des aides et des fonds européens au respect de l'État de droit. La Pologne ainsi que la Hongrie, également dans le collimateur, ont déposé un recours devant la CJCE pour demander l'annulation du mécanisme lui-même, recours qui devrait selon toutes probabilités être rejeté.

Le Premier ministre Mateusz Morawiecki et le vice-Premier ministre Jaroslaw Kaczynski



Mateusz Morawiecki. Il a fait le choix de la fermeté vis-à-vis de Bruxelles.

pourraient pousser l'affront jusqu'à s'asseoir sur les subventions européennes et provoquer une situation inédite, celle d'un auto-isolement à l'intérieur de l'UE. D'ailleurs, la Pologne ne recevra pas les premiers versements du plan de relance européen. Mais la stratégie reste jouable, d'autant plus que le jugement rendu le 7 octobre 2021 par le Tribunal constitutionnel permet dorénavant aux juridictions nationales d'écarter une disposition européenne jugée contraire à la Constitution.

D'aucuns, à l'instar de l'avocat Jakub Jaraczewski ont pu évoquer un « *Polexit juridique* ». Plus probablement, le gouvernement sauvera la face

(et ses subventions !) en acceptant de revenir à la marge sur sa politique judiciaire, par exemple en se contentant de supprimer la chambre disciplinaire de la Cour suprême.

L'instrumentalisation par la Biélorussie depuis l'été dernier de milliers de migrants transportés sur son sol et placés à la frontière polonaise peut encore changer la donne. L'UE a proposé l'appui de Frontex pour gérer l'afflux de réfugiés pénétrant sur le territoire polonais avec la complicité des gardes-frontières biélorusses. Une aide européenne, financière, humaine voire politique sur la question migratoire aurait pu servir de monnaie

d'échange pour amener Varsovie à revenir sur ses réformes contestées. Or, les Polonais ont préféré décliner l'offre et refoulent eux-mêmes les migrants sur la base d'une loi opportunément votée au mois d'octobre et d'un régime d'état d'urgence. Quitte à violer, par la même occasion, la Convention de Genève relative au statut des réfugiés...

Entre une trêve de raison, qui éviterait au pays de se priver des subventions et de sécuriser seul sa frontière, et l'aggravation du conflit avec l'UE, la Pologne s'oriente pour l'instant vers la seconde option. ■

CASIMIR MAZET.

Les Faits majeurs

■ **Royaume-Uni.** – La victoire de la candidate libérale-démocrate Helen Morgan lors de la législative partielle du 16 décembre dans le bastion conservateur du North Shropshire fragilise Boris Johnson déjà sur la sellette. Le Premier ministre fait face à une fronde menée par une centaine de députés tories qui mine sa légitimité. De plus, il est sévèrement critiqué dans l'opinion depuis les révélations des soirées festives de Noël 2020, organisées dans les ministères alors que le pays était entièrement confiné.

■ **Turquie.** – Istanbul a accueilli les 17 et 18 décembre le troisième sommet Turquie-Afrique, qui a réuni à l'invitation de Recep Tayyip Erdoğan une quinzaine de chefs d'États et de gouvernement. L'occasion pour la Turquie d'accroître son influence sur le continent africain avec, au menu des discussions, le renforcement de la coopération économique, culturelle mais surtout militaire. Les États africains ont ainsi confirmé leur intérêt pour l'armement turc, en particulier les drones de combat.

■ **Vietnam.** – Pham Doan Trang, écrivaine et bloggeuse de 43 ans, a été condamnée la semaine dernière à 9 ans de prison pour « *propagande contre la République socialiste* » par le tribunal de Hanoï. Dans ses écrits, Trang avait notamment dénoncé la corruption, les atteintes à l'environnement et la politique d'expropriation du gouvernement. Le Quai d'Orsay, la France a « *déploré* » la condamnation de cette militante, lauréate en 2019 du Prix Reporter sans frontières.

C.M.

Voix étrangères

■ **Cobalt Blues.** L'uranium des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki venait du Congo belge. Le cobalt de nos batteries de téléphone ou de voiture vient de la République démocratique du Congo (RDC). La société nationale Gécamines, qui avait succédé à l'Union Minière coloniale après la nationalisation de 1967 par Mobutu, a été privatisée par Kabila au tournant des années 2000 dans des conditions de pur banditisme, avant d'être bradée à des sociétés américaines puis chinoises. La Gécamines ne conservait qu'environ 20 %, surtout des petites mines, et en projet la coordination des « *creuseurs* » individuels à la limite de l'humain. Le journaliste flamand Erik Bruylant avait dénoncé ces pratiques dans ses articles de l'hebdomadaire économique néerlandais *Trends* jusqu'à en tirer la matière d'un

livre pamphlétaire *Cobalt Blues. La sape d'un géant. Congo 1960-2020* (éditions Racine 2021). Les enquêteurs du *New York Times* ont fait mieux : ils ont provoqué la révocation, le 3 décembre, du grand patron de la Gécamines par le président congolais Félix Tshisekedi, après la publication d'un long réquisitoire dirigé contre Albert Yuma, en poste depuis 2010, soupçonné d'une gigantesque corruption.

Cet article faisait partie d'une série consacrée à la course au cobalt où personne n'était épargné, ni les Américains ni les Chinois. C'est en effet une compagnie américaine qui est leader en ce domaine : Freeport-McMoRan, siège social à Phoenix (Arizona), laquelle exploite la plus grande mine de cobalt au monde au cœur de la Papouasie occidentale, territoire annexé par l'Indonésie en 1969 et sujet à des revendications indépendantistes. Elle avait aussi acquis l'autre grande mine au

Congo/Katanga, mais l'avait revendue en 2015 aux Chinois. Le *New York Times* a enquêté sur les raisons de cet « *abandon stratégique* » où un des fils de Biden aurait trempé. Selon Erik Bruylant, les Américains n'auraient pas supporté le harcèlement permanent des élites congolaises, suscitant des difficultés administratives de tous ordres. Selon le quotidien new-yorkais, la compagnie aurait perdu beaucoup d'argent dans des spéculations sur le gaz de schiste.

Djakarta ne lui rend pas la vie plus facile. En 2018, le président Widodo a acquis 51 % des parts en échange d'un droit d'exploitation jusqu'en 2041. L'Indonésie courtise Elon Musk pour qu'il installe en Indonésie une grande production de véhicules Tesla. Le *New York Times* a révélé que la société SpaceX du milliardaire pourrait construire une base de lancement dans la petite île mélanésienne de Biak : « *de la mine à Mars* ».

Y. L.

La frontière entre Occident et Orient au temps des empires (1) est aujourd'hui celle où campe l'Otan et accessoirement l'UE en mer Noire, mais aussi sur la rivière Drina. Trente ans après le siège de Sarajevo.

Un pont sur la Drina

PAR YVES LA MARCK

Les Bosniens votent avec leurs pieds. La Bosnie-Herzégovine comptait plus de quatre millions d'habitants en 1989. Il y en avait moins de trois en 2018. Deux millions vivent à l'étranger, en majorité en Allemagne où certains siègent au Bundestag. La moitié des Bosniens entre 18 et 29 ans souhaitent émigrer. La guerre de 1992 à 1995 avait fait plus de cent mille morts et deux millions de déplacés. Vingt-six ans après les accords de Dayton (une base militaire américaine) signés à Paris, le 14 décembre 1995, le pays reste sous l'autorité d'un haut représentant et d'un comité de pilotage international.

Les représentants des trois composantes demandent un « retour à Dayton » au motif que les internationaux auraient, au long de ces deux décennies, ajouté une série de décrets-lois (142) qui ont fait évoluer le statut initial. De fait, Dayton était conçu comme une solution de transition qui devait conduire à une construction nationale plus intégrée. La partie serbe, dite République Srpska, projette une nouvelle fois de se retirer des institutions communes : « retour à Dayton » est entendu comme une décentralisation poussée où les pouvoirs sont pour l'essentiel de la compétence des entités fédérées. Cela arrange les Croates et les Bosniaques. Le blocage n'est d'ailleurs pas tant le fait du gouvernement de Banja Luka : les Croates souhaitent une réforme électorale qui reviendrait à constituer à leur profit une troisième entité avec Mostar pour capitale. Ils en font une condition préalable aux élections prévues en octobre 2022. La Bosnie-Herzégovine est en effet divisée non en trois mais en deux entités, Croates et Bosniaques étant confondus dans une sous-fédération. La classe politique bosniaque reste discrète, car elle pourrait également y trouver des avantages. Les Bosniaques représentent 52 % de la population totale, les Serbes 25 % et les Croates 15 %.

Donbass sur Drina ? (2). Le projet de rapatriement des compétences (armée, justice, fiscalité) adopté par le Parlement de la République Srpska, le 10 décembre, concrétise la menace brandie de longue date par Milorad Dodik qui domine la politique bosno-serbe depuis quinze ans, comme président de l'entité de 2010 à 2018 et membre de la présidence collégiale tripartite depuis 2018. Fréquent visiteur du Kremlin, il a été soutenu par le premier ministre hongrois Viktor Orban et se fait fort de l'appui d'au moins sept États membres de l'Union européenne, au-delà des quatre du groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, Tchéquie, Slovaquie). L'idée ne serait pas



Milorad Dodik. L'homme fort de la République serbe de Bosnie a posé ses conditions.

de fusionner avec la Serbie, mais comme le Kosovo ou le Donbass de constituer une république-sœur. Belgrade a d'ailleurs fait évoluer son vocabulaire, passant de la « Grande Serbie » au « monde serbe ».

Cette partie des Balkans est ouverte à tous les vents, qu'ils soient russes, turcs ou chinois.

Dodik se donne six mois pour mettre en œuvre son projet. La crise pourrait donc survenir au beau milieu de la présidence française de l'UE. Emmanuel Macron qui s'est rendu en Croatie le 24 novembre – le premier président français en trente ans d'indépendance – puis à Budapest le 13 décembre pour rencontrer les quatre de Visegrad, a annoncé le 9 décembre un sommet sur les Balkans occidentaux... en juin 2022. Ce n'est pas nouveau. Le dernier s'est tenu à Kranj (Slovénie), le 6 octobre 2021, alors que le Premier ministre slovène Janes Jansa quelques mois avant sa présidence européenne avait laissé « fuiter » un *non-paper* ouvrant la porte à des remaniements territoriaux.

Macron feint de s'inquiéter de « manipulations de la part de certaines puissances régionales qui cherchent, à travers les Balkans, à déstabiliser l'Europe ». Sommet après sommet, les « perspectives européennes » sont toujours restées à l'horizon. Le même Macron en octobre 2019

avait douché les dernières illusions d'élargissement de l'UE à ces six républiques ex-yougoslaves. Comment s'étonner que la nature qui n'aime pas le vide, surtout dans les Balkans, soit ouverte à tous vents qu'ils soient russes, turcs ou chinois ?

La gestion internationale compliquée du « protectorat » semble avoir été laissée à elle-même au gré des hauts représentants, en majorité germaniques. L'Otan a passé la main en 2004 à l'Eufor (dont le mandat de 600 militaires a été renouvelé pour un an par le Conseil de Sécurité de l'ONU, le 3 novembre, après un rapport alarmant du nouveau haut-représentant, l'allemand Christian Schmidt, non reconnu par Moscou) qui n'est pas limité aux 27 car elle inclut une substantielle participation turque. Pour autant, les autres républiques de l'ex-Yougoslavie sont désormais membres à part entière de l'Otan, encerclant totalement la Serbie.

Srebrenica. Le dernier décret signé par le haut représentant sortant, l'autrichien Valentin Inzko, consistait à rendre punissable la négation du génocide commis à Srebrenica du 7 au 13 juillet 1995 contre 8732 hommes musulmans par l'armée bosno-serbe du général Mladic, condamné par le Tribunal Pénal International de La Haye pour l'ex-Yougoslavie. La position de Dodik a évolué : il ne s'agit plus de nier le massacre ou de le minorer mais de l'« expliquer » comme action de « représailles ». La qualification de « génocide » par les juges de la Haye continue d'être discutée. La République Srpska avait commissionné deux rapports : l'un sur le siège de Sarajevo, l'autre sur Srebrenica, dirigés par deux spécialistes israéliens, qui tous deux ont conclu cet été en faveur de la thèse bosno-serbe, ce qui a déclenché un tollé en Israël, notamment lors de la visite à Jérusalem de la présidente de la République Srpska, Zeljka Cvijanovic (interview à *Haaretz* du 5 décembre 2021) qui a nié qu'il y ait une négation du génocide, mais une reconnaissance des victimes de part et d'autre. Les professeurs israéliens ont justifié leur position en rappelant les engagements pro-nazi des musulmans bosniaques. L'ambassade d'Allemagne à Tel-Aviv, qui devait honorer l'un de ces professeurs spécialistes de la Shoah, a décidé de surseoir. Berlin réclame des sanctions européennes accrues contre Dodik. ■

(1). Ivo Andric, 1945, prix Nobel de littérature. Le pont est à Visegrad de Bosnie à ne pas confondre avec le Visegrad hongrois.

(2). Aline Cateux, *Courrier des Balkans*, 28 octobre 2021.



© MINISTÈRE DES ARMÉES.

Défilé de chars Leclerc. La France doit profondément réviser sa doctrine militaire afin d'être apte à supporter des conflits de haute intensité.

Après l'abandon de l'Afghanistan

Les scènes vues à l'aéroport de Kaboul, qui n'étaient pas sans rappeler celles de l'ambassade américaine de Saïgon en 1975, nous obligent à reconsidérer d'un œil froid la situation stratégique.

[Afghanistan, une mission incohérente, un désastre annoncé.]

L'invasion de l'Afghanistan par les États-Unis et leurs alliés avait un objectif : éliminer les bases d'Al-Qaïda après le 11 septembre 2001. Objectif qui se transforma en tentative de reconstruire un État afghan compatible avec le « *nouvel ordre mondial* ». Mission d'autant plus impossible que l'Afghanistan n'avait jamais supporté qu'une forme minimale d'État et que l'institution qui l'avait incarnée dans le passé, la monarchie, était rejetée par principe par les États-Unis.

Dès 2008, Jean-Dominique Merchet avait relevé l'incohérence de la mission, et plaidé pour un retrait français (1). Mais, alors que la participation française était d'abord restée relativement retenue, Nicolas Sarkozy, soucieux de montrer son zèle, avait opté pour une imbrication plus étroite avec les forces américaines.

Que confirme cette expérience ?

- le « *nation building* » à l'américaine, la tentative de donner légitimité à un gouvernement « *démocratiquement élu* par l'ambassadeur des États-Unis », est une série d'échecs. Une saine lecture de David Galula, dont l'armée américaine a fait son bréviaire de la contre-insurrection, aurait dû en convaincre dès le départ.

- les opérations ont révélé les lacunes de

nos forces en matière de protection, mais aussi d'équipements individuels, que nos soldats achetaient souvent à leurs frais.

- l'Amérique s'est révélée un allié non fiable, abandonnant ses protégés. Rappelons ici l'adage selon lequel la puissance de Rome était fondée moins sur la force des légions que sur sa fidélité à ses alliés.

Les OPEX, la coloniale et la fin de la Françafrique ? Ces leçons sont transposables *mutatis mutandis* à nos propres opérations extérieures. L'histoire se répète : nos responsables militaires jurent que l'intervention sera brève, et nos forces sont ensuite amenées à rester. L'attitude des populations se dégrade avec le temps, nos soldats, accueillis en libérateurs, deviennent des occupants pour la population et des gouvernements locaux peu fiables. Les adversaires sont armés et entraînés, les opérations lourdes et exigeantes. Les rotations pèsent sur la disponibilité et l'entraînement, les matériels s'usent.

La fin d'un cycle. Le colonel Michel Goya, dans un ouvrage à paraître au début de 2022, analyse la fin d'un cycle, ou « *la fin de la fin de l'histoire* ». Nous avons tenté d'assurer la police de l'ordre mondial, nous devons aujourd'hui lutter à la fois contre des organisations infra-étatiques et nous confronter à des États. C'est aussi la

fin de vingt ans de guerres asymétriques menées sous l'égide des États-Unis contre les organisations djihadistes (2). Il ne s'agit plus d'éradiquer le terrorisme mais seulement de le contenir.

Plus d'alliance intangible. L'abandon de l'Afghanistan ne fait que rappeler ce que nous savons depuis les premiers penseurs du nucléaire et notamment le général Beaufre : il n'y a plus d'alliance intangible qui justifie qu'on mette dans la balance la survie de la Nation.

[La multiplication des défis.]

Le cycle des guerres asymétriques, des vingt dernières années, l'apparition d'États émergents ont vu l'augmentation de la capacité de nuisance et de résistance d'organisations non étatiques, et, entre États, la généralisation de moyens normalement inusités en temps de paix. C'est le Hezbollah tenant tête à l'armée israélienne, c'est la Chine ou la Turquie créant des faits accomplis en Mer de Chine ou en Méditerranée orientale. De nombreux acteurs possèdent une capacité d'interdiction d'entrée, techniquement et quantitativement respectable, qui rend difficile et coûteuse l'élimination d'un fait accompli. C'est la « *sanctuarisation agressive* ».

Cyberguerre, conflits hybrides et nouveaux espaces de conflictualité. L'adversaire a sur nous l'avantage de se projeter dans un temps long, pour des objectifs pour lesquels il est prêt à consentir des vies et des sacrifices. Il veut imposer sa puissance, quand nous voulons rendre possible un monde multipolaire et une conception ouverte de la civilisation. Il joue sur toute la palette des menaces, de l'attentat à l'écrasement par la force militaire, la conquête de marchés et l'éviction déloyale de rivaux. Jusqu'à la paralysie par la cyberguerre des systèmes vitaux de l'ennemi, ou de ses forces armées.

Cela, nous le voyons quotidiennement. Tous les conflits sont hybrides à l'ère nucléaire, chaque acteur s'efforçant de jouer sous la « *voûte nucléaire* ». L'hybridation vise, sous le seuil du nucléaire, à créer des faits accomplis ou à anesthésier l'ennemi.

[De nouvelles orientations pour notre défense.]

Nos armées ont entamé une révolution conceptuelle. Face à des adversaires qui s'efforcent de tirer parti de la tendance des démocraties à croire que le temps de la paix est celui de l'insouciance, il s'agit désormais de gagner « *la guerre avant la guerre* ». Un concept antique, hérité de Sun Tzu. Il s'articule avec l'idée de « *Nation d'équilibre* » visant à contrer les perturbateurs, à réduire la violence au niveau mondial.

À la trilogie paix-crise-guerre, qui correspondait à un affrontement classique, se substitue le triptyque compétition-contestation-affrontement. Il y a compétition quand un acteur décide de transgresser les règles, contestation quand il y a « *guerre juste avant la guerre* » et qu'il s'agit de lever l'incertitude et d'empêcher le fait accompli, affrontement quand un acteur provoque une réaction de niveau au moins équivalent.

Il s'agit de reconfigurer l'ensemble de notre appareil militaire pour agir sur tout le spectre des stratégies hybrides, et sur tous les théâtres y compris l'Arctique et l'Europe, dans toutes les dimensions y compris l'espace et le cyberspace.

La dissuasion. La dissuasion telle qu'elle fut définie lorsque la France acquit une capacité nucléaire crédible reposait sur des principes simples : engagement du corps de bataille composé majoritairement d'appelés, frappe d'ultime avertissement par des dizaines d'armes nucléaires de puissance intermédiaire, frappe massive anti-cités. La sortie du commandement militaire intégré permettait à la France de choisir le moment du recours à la dissuasion nucléaire, et interdisait au Commandant suprême en Europe (SACEUR), un général américain, de faire retraite pour livrer bataille sur notre sol. Jacques Sapir a montré que notre dissuasion, introduisant dans les calculs



Le général Burkhard, chef d'état-major des armées : « Nous devons gagner la guerre avant la guerre ».

des Soviétiques une incertitude inacceptable, avait probablement tué l'idée d'une invasion de l'Europe occidentale.

Cette doctrine a évolué, la menace sur les centres de pouvoir a remplacé les frappes démographiques. La dissuasion nucléaire reste le pilier de notre sécurité, ne serait-ce que par son « *effet égalisateur* » (la Russie aligne 800 avions de chasse et 1 500 chars, la France 220 chasseurs et 240 chars).

La modernisation de nos forces nucléaires est pertinente, même si l'incertitude sur l'évolution des technologies justifierait une montée en puissance. Mais, l'environnement des forces nucléaires nécessite des forces classiques, pour garantir la sécurité des sous-marins lanceurs d'engins comme pour permettre la pénétration des défenses par la composante aérienne (3).

L'efficacité de la dissuasion implique un *continuum* permettant de réagir à des agressions calibrées pour se situer en dessous de la « *voûte nucléaire* » : coupure de nos approvisionnements, blocus de nos communautés d'Outre-mer.

Le retour du combat de haute intensité. Combler le vide stratégique entre dissuasion nucléaire et opérations extérieures de basse ou moyenne intensité réintroduit le combat de haute intensité.

L'Armée de terre doit pouvoir engager une division et commander un corps d'armée dans le cadre d'une coalition. Les programmes d'équipement, l'entraînement, la formation du personnel, l'action en direction de la jeunesse, la réserve doivent concourir à rendre nos armées aptes à un combat de haute intensité multiformes, multidimensionnelles et multimodales.

On peut saluer les choix du programme de modernisation SCORPION (le Griffon, récemment déployé au Sahel, s'est révélé très réussi), et le fait que les actions constituent un ensemble compréhensible par tous et mobilisateur.

L'exercice Orion de 2023 inaugurera une série d'exercices de haute intensité interarmes et interarmées, au niveau de la division pour l'Armée de terre. Le thème : une coalition dirigée par la France cherche à préserver l'intégrité territoriale d'un État allié et affronte, dans un combat de rencontre multimilieux et multichamps, des adversaires qui engagent des capacités aériennes, maritimes et cyber de déni d'accès. De façon plus permanente, c'est tout l'entraînement qui est repensé pour préparer chefs et unités de tout niveau à un engagement de haute intensité.

[Des questions graves.]

On ne peut que se féliciter de cette révolution, sans éluder quelques sujets d'inquiétude :

- l'exercice Warfighter 21-4, qui a mobilisé aux États-Unis un millier de nos soldats, a montré que nous ne pouvions nous engager dans un conflit majeur sans nos alliés. « *Le renseignement, les feux, la chaîne santé, la défense sol-air sont quelques exemples de domaines pour lesquels l'appui américain lors de l'exercice s'est révélé indispensable* » (4). Nous satisferons-nous d'une telle dépendance ?

- nos forces, en particulier la Marine manquent de munitions « complexes » (missiles, torpilles). Le rattrapage prévu ne sera achevé qu'en 2030. Croirons-nous encore que l'ennemi choisira le terrain et le moment où nous serons prêts ? Pouvons-nous mettre fin sans délai à l'abandon de notre base industrielle de défense ?

- cette logique de préparation au combat de haute intensité ne s'étend pas à nos communautés de la zone indo-pacifique, presque dépourvues de forces, alors que l'intérêt de la Chine pour la Nouvelle-Calédonie est flagrant. Le nouveau concept visant à « *gagner la guerre avant la guerre* » suppose d'agir en amont d'un éventuel fait accompli, et de rendre évident le couplage avec la dissuasion nucléaire.

Disposer d'une division en état de combattre sera un grand progrès, mais son engagement suppose une coalition. Avec qui, sous quel commandement ? Dans l'esprit de nos voisins européens, sans conteste celui du SACEUR. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

(1). Jean-Dominique Merchet, *Mourir pour l'Afghanistan*, éditions Jacob-Duvernet, 2010.

(2). Marc Hecker et Elie Tenenbaum, *La Guerre de vingt ans*, Robert Laffont, avril 2021.

(3). Voir notamment amiral Vandier, *La Dissuasion au troisième âge nucléaire*, éd. du Rocher, 2018.

(4). Revue *Défense et sécurité internationale*, hors-série n° 80, octobre-novembre 2021.

Qu'est devenu le rêve d'une Grèce noire ?



Léopold Sédar Senghor.

© WIKIMÉDIA PHOTO : ROGER PIC BNF.

L'attribution du prix Goncourt 2021 à un écrivain sénégalais est un beau succès posthume du premier président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, membre de l'Académie française, né en 1906, décédé il y a vingt ans le 20 décembre 2001.

Le pionnier de la « *négritude* », avec le poète-député martiniquais Aimé Césaire (1913-2008), doit se retourner plusieurs fois dans sa tombe s'il lit ou entend les « *théories critiques de la race* » qui font florès outre-Atlantique. Ancien correspondant du *Monde*, Jean-Pierre Langellier, déjà biographe d'un Mobutu, l'ancien président du Congo-Zaïre, antithèse du poète-président s'il en est, rappelle que Senghor avait très tôt pris conscience des dérives pos-

sibles de l'identité (de ce que Sartre appelait leur « *racisme anti-raciste* »). Le nazisme l'avait définitivement guéri de toute exaltation d'une race et de la « *négritude-ghetto* ». La découverte des écrits de Teilhard de Chardin, après la mort de celui-ci en 1955, non seulement lui avait « *rendu sa foi* » (catholique, bientôt président d'un pays musulman) mais converti la négritude en voie de passage vers une civilisation de l'universel. Césaire, communiste et antillais, auteur

de sombres tragédies, donnait à cette « *émancipation* » les traits plus vifs d'une lutte ouvertement anticolonialiste que ceux de l'aimable et courtoise construction intellectuelle de l'agrégé de grammaire et fin helléniste. Leur profonde amitié n'en fut jamais affectée.

Le philosophe Souleymane Bachir Ndiaye et le romancier Mohamed Mbougar Sarr ne sont que quelques-uns des fruits mûrs de cette Grèce noire qu'ambitionnait Senghor pour son « *royaume d'enfance* » : Dakar, nouvelle Athènes, capitale intellectuelle de l'Afrique francophone et au-delà. Contrairement aux pionniers de l'Union européenne, il avait, lui fédéraliste africain, voulu commencer par la culture. Son point faible était l'économie, ainsi que le lui reprochait l'ivoirien Houphouët-Boigny. « *La bataille de l'arachide* » pouvait paraître triviale au poète serein des « *hosties noires* », quand celle du cacao mobilisait les énergies du vieux planteur baoulé. Toute la classe politique française s'écraissait aux obsèques du second en février 1994 à Yamoussoukro. Pas un ne fit le déplacement à Dakar fin 2001 !

On lira en parallèle les « *mémoires* » de Béchir Ben Yahmed (BBY), fondateur et directeur de l'hebdomadaire *Jeune*

Afrique, disparu le 3 mai dernier. Confident de celui qu'il appelait le « *Pompidou noir* », par référence au plus vieil ami français et presque beau-frère du jeune khâgneux africain, il avait apprécié son renoncement volontaire au pouvoir le 31 décembre 1980, sa gloire durable car le Sénégal continue de vivre sous ses auspices démocratiques. Le journaliste tunisien, né en 1928 à Djerba, qui avait fait ses débuts comme ministre de l'Information de Bourguiba à l'indépendance en 1956, a tout vu, tout connu de l'Afrique entière, des « *Sud* », de ce qu'on n'ose plus appeler le Tiers-Monde. Il a maintenu envers et contre tout sa propre indépendance. Ses fils continuent son œuvre indispensable au lien France-Afrique. ■

DOMINIQUE DECHERF.

► Jean-Pierre Langellier, *Léopold Sédar Senghor*, Perrin, octobre 2021.

► Béchir Ben Yahmed, *J'assume*, éditions du Rocher, novembre 2021.

► Kora Véron, *Aimé Césaire*, Seuil, mai 2021, biographie érudite de la spécialiste au CNRS.

► Pour une vision critique : *L'Empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, une « *somme* » sous la direction de Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara, Benoît Collombat, Thomas Deltombe, Seuil, octobre 2021.

Lectures

■ **Age d'or.** Philippe II Auguste, Louis IX-Saint Louis et Philippe IV le Bel symbolisent l'âge d'or capétien au cours duquel l'État commence à se construire selon les principes liés de légitimité et de souveraineté. Face à la suzeraineté féodale, à l'Empire romain-germanique et à la papauté, le roi est proclamé « *empereur* » en son royaume. Un royaume qu'il s'agit d'unifier par l'autorité royale, puissance de paix et de justice sur l'ensemble d'un territoire.

Nous avons toujours sous les yeux les cathédrales de cette époque qui expriment la foi chrétienne et qui concrétisent la raison médiévale. Mais les œuvres de l'esprit ne sauraient faire oublier le dynamisme agricole, les progrès de l'industrie qui se mécanise, le développement des villes et des routes, donc du commerce dans

le royaume et en Europe. Cet âge d'or, comme tous les autres, a son revers : guerres, croisades intérieures – contre les Albigeois –, persécution des juifs, pauvreté et misères... (Jean-Christophe Cassard, *L'Âge d'or capétien, 1180-1328*, Histoire de France Folio, Novembre 2021).

■ **Tientos.** Voici un livre discret, tissé de souvenirs, de fragments de dialogues avec des écrivains et des peintres, au fil de la contemplation d'un monde inachevé. Iñigo de Sarrutegui dit qu'il faut prendre la mort au sérieux, dans l'absence de Dieu. Il est attentif à la fragilité des êtres et à la « *présence nue* » des choses, à leur temporalité propre, à la manière dont elles signifient, furtivement, un au-delà d'elles-mêmes. Avec peu de mots, nous voici invités à ressentir l'étonnement qu'il y ait de l'être plutôt que rien. (Iñigo de Sarrutegui, *Tientos*, Édition Fario, novembre 2021).

■ **Enquête.** Cette enquête autour d'un personnage de la comédie parisienne, devenu le héros d'une aventure politique, sera plus intéressante à observer que le personnage lui-même. Ce qui frappe, dans le cas Zemmour, c'est la banalité de l'itinéraire, depuis Sciences Po jusqu'à la célébrité médiatique et au confort qui en résulte : appartement à Paris, vacances d'été sur la Côte d'Azur et celles d'hiver en République dominicaine. Éric Zemmour ne connaît pas grand-chose de la France et du monde, mais il a deux atouts : il lit des livres d'histoire et il est animé par un désir éperdu de reconnaissance. Le journaliste devenu essayiste voudrait se faire reconnaître comme historien, l'ancien banlieusard est humilié quand le Cercle interallié le rejette et il prend sa revanche sur la chaîne de Vincent Bolloré. Pris en main par divers agitateurs d'extrême droite et par les réseaux ultra-catholiques, il peut enfin projeter dans le grand

public les thèmes ressassés du pétainisme et du lepénisme et se faire reconnaître comme le Sauveur. Mais par qui ? Et pour combien de temps ? (Étienne Girard, *Le Radicalisé, Enquête sur Éric Zemmour*, Le Seuil, octobre 2021).

■ **Nous avons reçu :**

- *Le siècle de Marcel Conche*, Les Cahiers de l'Égaré, octobre 2021.

- Gilles Clavreul, *Dans le silence de l'État*, L'Observatoire, novembre 2021.

- Bernard Bourdin, *Catholiques : des citoyens à part entière ?* Le Cerf, novembre 2021.

- Humberto Cucchetti, Alexandre Dézé, Emmanuelle Reungoat, *Au Nom du peuple ? Idées reçues sur le populisme*, Le Cavalier bleu, novembre 2021.

- François Schwerer, *Antoine Schwerer, 1862-1936, De la royauté à la monarchie*, Préface de Georges-Henri Soutou, Éditions de Flore, octobre 2021.

DR



par Gérard Leclerc

Le chrétien Mauriac

Que François Mauriac compte parmi les grands écrivains français du XX^e siècle cela ne fait pas de doute. On sait qu'il a brillé dans les genres les plus divers, commençant par la poésie, ce qui lui valut la reconnaissance de Maurice Barrès. Ses romans où il peint, parfois cruellement, les travers de la bourgeoisie bordelaise, sont restés célèbres. À commencer par sa *Thérèse Desqueyroux*, ensuite portée à l'écran avec un tel succès que Mauriac écrit de la merveilleuse Emmanuelle Riva qu'elle lui avait volé son personnage. Pourtant, personnellement, ce n'est pas vers les romans que je retournerais, préférant de loin certains de ses essais comme les *Mémoires intérieurs*. Mais c'est surtout le journaliste, l'auteur du fameux *Bloc-notes*, qui a ma préférence. Il fut un temps de ma jeunesse où je me précipitais à la bibliothèque municipale de ma ville de province pour me saisir du *Figaro littéraire* où, chaque semaine, il commentait l'actualité.

Peu importait que je sois d'accord ou non avec lui, ce qui me retenait c'était d'abord son style classique, avec sa culture, où à chaque instant ressurgissait sa mémoire littéraire, l'évocation de Port Royal par exemple. C'était tout le contraire de la *cancel culture*. Et puis il y avait aussi cette liberté d'esprit qui lui permettait d'aller à l'encontre des préjugés les mieux en cour. Ce qui, rétrospectivement, peut étonner. N'a-t-il pas longtemps passé pour « progressiste », lui qui était qualifié de chrétien de gauche, avait milité contre Franco, soutenu les mouvements de décolonisation ? Autant de repères incontestables, qui ne contredisent pas une autre évidence. Mauriac a toujours été supérieur aux idéologies de son temps et à ses modes intellectuelles, et cela en vertu d'une solidité intérieure qui tenait à la profondeur de ses convictions et aux racines de sa pensée. Il a toujours été étranger à la tentation marxiste si prégnante dans l'intelligentsia d'après-guerre et même chez certains de ses compagnons de combat.

Cette solidité intérieure a une explication première : sa foi chrétienne, et dans le même élan son ressourcement constant à une tradition réfléchie. Cette foi n'est pas celle du charbonnier, elle se réclame des meilleures références, et si elle n'est pas indifférente à l'esprit du temps, elle sait toujours distinguer l'accessoire de l'essentiel, le contingent du nécessaire. De là l'intérêt de l'étude que vient de publier Philippe Dazet-Brun : *Mauriac dans l'Église catholique. Ou la fidélité aux aguets*. Ce sous-titre est particulièrement pertinent, tant il désigne la faculté de discerner ce à quoi l'Église de son temps est confrontée, avec des ajustements parfois difficiles, mais sans que jamais l'orthodoxie ne soit compromise. Dans les combats qu'il mena à l'intérieur de l'Église « il défendait une conception de ce qu'elle devait être pour rester le sel dont la terre avait besoin. N'en doutons pas : il n'y eut là jamais de révolte, il y eut parfois de l'irritation, toujours de l'amour. Même lorsque l'Église le fit souffrir. Dans tous les cas, on l'entendit. Il ne réservait son silence qu'à la prière. »

Philippe Dazet-Brun s'est donc employé à découvrir tout le parcours mauriacien à travers l'histoire religieuse de son temps. Celui-ci commence dès les débuts, avec ce qu'on a appelé la crise du modernisme. On possède désormais la distance nécessaire pour apprécier un phénomène auquel le cher Émile Poulat a accordé tous ses soins. Car il se situe au carrefour de multiples courants,

et leur synthèse n'était pas évidente. Pourtant le pape Pie X, dans son encyclique *Pascendi dominici gregis*, allait conférer au modernisme une identité, en l'érigant en système méthodologique qui avait saveur d'hérésie. Il est vrai que dans la bataille engagée, beaucoup de coups s'égarèrent. Et le jeune Mauriac était fondé à protester de façon véhémement : « *N'assistons-nous pas depuis quelques années, dans le sein même de l'Église catholique, à une lutte effroyable contre l'Esprit ? Tous ceux qui ont le sens des réalités invisibles sont par-là même suspects aux chiens de garde de l'orthodoxie.* »

C'est que l'écrivain n'était pas fort que de ses seules attaches littéraires, barrésiennes notamment. Il avait aussi de vastes lectures dans le domaine spirituel et théologique. Qu'il s'intéressât à des esprits aussi éminents qu'un Maurice Blondel, un Lucien Laberthonnière ou un George Tyrrell est non seulement à porter à son crédit mais atteste d'une connaissance directe des problématiques en cause.

Cependant, ces problématiques recoupent souvent des soucis politiques. À propos du Sillon, on a pu parler de « modernisme social » et sa condamnation par le même Pie X ne pouvait pas ne pas affecter Mauriac, qui avait subi l'ascendant de Marc Sangnier. Bien que son passage au Sillon eût été de brève durée, et bien que le grand homme l'eût un peu déçu, il est vrai que la morsure de ce catholicisme social avait durablement marqué la sensibilité politique du futur soutien du MRP. Par la suite, il y avait eu les engagements de l'entre-deux-guerres dans les rédactions des hebdomadaires *Sept* et *Temps Présent*, avec une tentative de définition d'un espace chrétien entre droite et gauche, celle-ci rendue malaisée dans le contexte de la guerre d'Espagne.

Sans doute y aurait-il lieu d'approfondir la dimension proprement politique de Mauriac, dont on ne peut oublier aussi les accointances conservatrices, manifestes à *L'Écho de Paris* puis au *Figaro*. Sans doute le passage par *L'Express* de Jean-Jacques Servan-Schreiber signifie-t-il aussi les ruptures de conduite liées à l'actualité. Mais il y a toujours eu chez Mauriac référence à des polarités contraires. Sinon comment expliquer que l'intéressé ait été abonné à *L'Action française* jusqu'à la condamnation romaine de 1926 ?

In fine, on comprend pourquoi Philippe Dazet-Brun consacre un tiers de son essai à Vatican II et à ses suites. Il pourrait bien s'agir de la révélation des cœurs. *A priori*, le chrétien social aux sympathies « modernistes » aurait dû se ranger dans le camp progressiste. Une telle appréciation erronée ne trouve d'excuses que dans une méconnaissance totale de la structure intérieure de l'écrivain. Autant il accueille avec joie et intérêt tout ce qui dans Vatican II annonce d'*aggiornamento* nécessaire. Mais autour du concile et au-delà il discerne un danger de décomposition de la foi qu'il dénonce avec la même vigueur qu'un Maritain. Son attachement à l'Église n'a jamais été de surface. Jusqu'au terme de son existence, il affirmera que cette Église si vulnérable n'en est pas moins « la dernière chance du monde ». ■

► Philippe Dazet-Brun, *Mauriac dans l'Église catholique. Ou la fidélité aux aguets*, Éditions du Cerf, novembre 2021.

Bloc populaire cherche débouché politique

Deux ans après la publication de l'essai remarqué *Bloc contre bloc*, Jérôme Sainte-Marie s'invite à nouveau dans le débat à la veille de la présidentielle. *Bloc populaire* propose un examen minutieux des franges défavorisées de l'électorat, une force politique toujours en cours de sédimentation.

Spécialiste de l'opinion publique salué pour la pertinence de ses analyses, Jérôme Sainte-Marie persiste et signe. Il existe incontestablement, derrière Emmanuel Macron, un « bloc bourgeois » à l'intérieur duquel se trouvent réunies les élites du secteur privé et des médias, de la finance et de la haute fonction publique, que divisaient jadis des cultures distinctes et que traversait le fameux clivage droite-gauche. De prime abord, cette alliance composite des cadres et des professions intellectuelles, étudiée avec acuité dans *Bloc contre bloc* (2019), n'a pas trouvé à ce jour d'adversaire capable de mettre à mal sa domination électorale. L'irruption dans la rue des Gilets Jaunes (2018-2019) et du mouvement « antivax » (2021) l'a pourtant rendue fébrile, puisqu'elle témoignait à la fois d'une contestation profonde et d'une dissonance de valeurs au sein de la société française. Elle est l'expression bruyante – mais non dépourvue de contradictions – d'un « bloc populaire » qui prend peu à peu la mesure de lui-même.

Adieu classe ouvrière, bonjour bloc populaire. – L'usage de l'expression « *Bloc populaire* », par référence plus ou moins consciente au Bloc des gauches de 1902 et au Front populaire de 1936, s'avère souvent chez les penseurs de la gauche « un mirage car l'adjectif qui le qualifie ne renvoie plus à une appartenance sociale mais à une nostalgie politique », explique Jérôme Sainte-Marie. Pourquoi reprendre cette terminologie ? Il s'en justifie par le recours aux outils élaborés par Antonio Gramsci, en particulier ses réflexions sur l'émergence d'un « *bloc historique* », nécessitant une classe sociale en lutte consciente pour le pouvoir politique, un chef et un projet.

L'essayiste constate, par ailleurs, le net recul dans le vocabulaire politique, des termes « *classe ouvrière* » depuis que les ouvriers ne forment plus l'électorat-cible de la gauche. Le déclin de longue date de la conscience de classe est une autre réalité, 62 % des Français en 1983 avaient le sentiment d'appartenir à une classe sociale alors qu'ils n'étaient plus que 19 % dix ans plus tard. La classe ouvrière a certes été invisibilisée en France, mais les ouvriers existent encore, représentant en 2019 environ 20 % des actifs, soit 5,3 millions de personnes, en écrasante majorité des hommes. Comme groupe, ils ont



Jérôme Sainte-Marie. Ses analyses s'inspirent de celles de Gramsci sur la notion de « bloc historique ».

néanmoins « *perdu l'essentiel du statut dont ils disposaient dans les représentations collectives* » des Trente Glorieuses, remarque Sainte-Marie. « *Le terme de classe ouvrière est à la fois trop grand pour eux, tant leur conscience collective s'est radicalement abîmée, et trop étroit, tant leurs caractéristiques sont devenues semblables à celles d'autres groupes sociaux* » ajoute-t-il. Les ouvriers ne forment donc plus une « *classe pour soi* » au sens donné par Lukács, mais ils partagent, avec d'autres salariés (employés, petits fonctionnaires...) une même place subalterne d'exécutants dans la chaîne de la production ou de services (1).

Si la bataille culturelle tourne à l'avantage du bloc populaire, celui-ci n'a toujours pas de débouché politique.

Cette position économique n'est pas la seule caractéristique commune des milieux populaires, dans lesquels peuvent être également intégrés les retraités modestes et les indépendants précarisés. Un niveau d'éducation moindre, une sur-représentation au sein des mouvements contestataires observés dans la rue et sur les ronds-points depuis 2017 et une même défiance envers les grands médias rapprochent ces Français « *qui ne sont rien* », pour reprendre les termes clivants d'Emmanuel Macron. La force que ces classes populaires sont en mesure d'opposer au pouvoir fait d'elles, par conséquent, un véritable « *bloc* ».

Contre-culture et contre-offensive. – En dépit des dénégations de bien des sociologues et de figures de la gauche, ouvriers et employés sont venus gonfler les rangs des électeurs du FN/RN à mesure qu'ils désertaient les partis d'inspiration socialiste. Pour autant, le parti lepéniste n'est en rien le substitut d'un communisme en faillite. Il ne place pas la classe ouvrière au cœur de son discours ni ne le lui offre l'accompagnement de structures syndicales ou associatives. Christophe Guilly, dans *Le Temps des gens ordinaires* (2020), a réfuté la manipulation des classes populaires par l'extrême droite, considérant que les invisibles utilisaient les « *marionnettes populistes* » pour faire entendre leur voix. Jérôme Sainte-Marie y voit la marque de l'émancipation culturelle d'une opposition mûre pour constituer un « *bloc historique* » au sens gramscien.

Mais la bataille culturelle qui tourne à son avantage ne doit pas faire oublier ce qu'est l'objectif final de tout mouvement politique : la prise du pouvoir. Au sortir de la crise des Gilets jaunes, le politologue envisageait que le RN, malgré ses faiblesses, soude derrière lui un bloc capable d'affronter l'élite bourgeoise. Deux ans plus tard, Sainte-Marie acte l'impasse politique de celui-là et la résilience de celle-ci. Même divisé depuis la dynamique enclenchée par les écologistes d'EELV, le bloc élitaire appuie le macronisme. Ce dernier poursuit son offensive contre l'État (transformation de la fonction publique, réforme de l'ENA, suppression du corps préfectoral...) qui devient simple accompagnateur de sa révolution managériale. Cela procède « *d'une entreprise de désacralisation qui touche à l'univers symbolique de la nation comme de la démocratie* ». Macron n'est alors que le faux-nez de « *l'expansion du domaine du profit* » puisqu'il s'agit bien de « *rendre privé ce qui était public et marchand ce qui ne l'était pas [...]* dans un cadre post-national par des couleurs capréennes ». On ne saurait mieux résumer le quinquennat qui s'achève.

Le bloc populaire apparaît constitué sur une large base sociale, évoluant dans un univers culturel commun, capable de se présenter comme force revendicatrice. Toutefois, la faiblesse de son idéologie « *plus claire dans ses refus que dans ses vœux* », l'empêche de trouver le débouché électoral qui parachèverait sa constitution en bloc historique. Les élections de 2022 seront, pour les classes populaires, un nouveau rendez-vous manqué. ■

CASIMIR MAZET.

► J. Sainte-Marie, *Bloc populaire. Une subversion électorale inachevée*, Cerf, octobre 2021.

(1). En 2018, la population active française comptait 27,5 % d'employés et 19,8 % d'ouvriers.

Cap sur Cherbourg avec Louis XVI

L'écrivain et éditeur Gérard de Cortanze nous conte le voyage de Louis XVI à Cherbourg en juin 1786. De cette « anecdote » éclipsée par l'Histoire, il façonne une aventure romanesque, avec pour héros un homme humble et épris de liberté.

Gérard de Cortanze le sait. Il lui suffit d'une page pour nous accrocher. La vivacité de sa plume nous empêche de détourner le regard, tant la curiosité est forte de s'immerger entièrement dans ses romans. *Le Roi qui voulait voir la mer* est l'exemple type du roman qui mêle, avec brio, plusieurs genres : roman historique d'abord, avec le choix d'un événement bien réel, celui du court séjour à Cherbourg de Louis XVI en 1786 ; roman (presque) de voyage ensuite, avec une culture du milieu marin fournie et très appréciable. Si l'auteur aime à répéter qu'il n'est pas historien, nul doute qu'il a tout de même effectué de solides recherches pour brosser avec précision ce voyage extraordinaire du roi.

Car il s'agit bien d'un voyage extraordinaire. Gérard de Cor-



Louis XVI à Cherbourg. Toile de Louis-Philippe Crépin, Versailles.

tanze l'assure à travers les pages : d'abord, Louis XVI a fait preuve d'une fermeté à laquelle son entourage n'était guère habitué en décidant de se rendre à Cherbourg. Bien loin d'être le monarque indolent que l'Histoire tend à retenir, c'est animé d'une flamme farouche, insufflée par l'écrivain, que Louis XVI se lance dans l'aventure. « Taisez-vous, tout cela doit cesser ! », assène-t-il à Charles-Eugène de Coste, le secrétaire d'État à la Marine qui tente de le dissuader d'entre-

prendre le périple. Cette détermination, cet appel de la liberté traversent tout le roman. L'intérêt de ce dernier réside aussi dans l'art de faire de chaque étape du voyage, décrite avec finesse, une étape dans l'évolution existentielle du roi. De là à y déceler des traces de parcours initiatique, il n'y a qu'un pas.

Les rencontres humaines ponctuent le livre et servent à brosser un portrait intime d'un homme, plus que d'un roi. On songe à la conversation entre Louis XVI et une paysanne nommée Marie, qui a déjà sept enfants à 25 ans. Le roi

peine à cacher sa surprise car, face au physique durablement marquée de l'intéressée, il se croyait en présence d'une quinquagénaire. Oui, Louis apparaît passablement ignorant du quotidien de ses sujets. Mais il veut connaître les hommes et les femmes qui font tourner la France. L'étape de l'auberge nous donne à voir un personnage sans vanité : alors que la serveuse, nommée Louise, lui fait remarquer la similitude de leurs prénoms, elle se permet d'embrasser le roi. Choqué, ce dernier ? Pas le moins du monde. Chaleureux et content, somme toute, d'être « traité » en homme presque « normal ». Il n'y a aucun doute, l'âme de Louis ressort grandie, à chaque nouvelle rencontre. La découverte de Cherbourg, du port, des vaisseaux, constitue l'apogée du roman.

Si la plume de Cortanze reste toujours aussi volubile, elle délaisse le piquant d'un dialogue pour glisser vers la mélancolie. « Perdu dans son bonheur », c'est ainsi que se trouve Louis face aux bateaux qui le subjuguent. « C'est mon rêve d'enfant qui se réalise », confirme-t-il.

Que le lecteur se rassure, le roman ne relate pas une histoire triste ou tragique. Mais il y a bien un fond de pessimisme entre les lignes. Ce voyage est une parenthèse enchantée qui permet au héros de fuir les lourdeurs de la cour, de sa destinée inexorable. L'homme parti pour Cherbourg et qui en est revenu a laissé une part de lui sur les vaisseaux. Fort des liens qu'il a pu tisser avec les habitants, c'est une connexion avec l'ensemble du peuple français qu'il a établi en quelques jours. Les embruns qui fouettent les joues, la rudesse tendre des marins, le grand large qui s'annonce comme l'espace de toutes les promesses. Voilà de quoi marquer éternellement un homme qui avait « toujours été seul » et qui « le restera », car « sans doute est-ce cela le sort des rois », malheureusement. ■

INDIANA SULLIVAN.

Lectures

■ **Un premier roman prometteur.** Après « de multiples activités aux fortunes diverses », Julien Gangnet, 52 ans, vient de publier, son premier roman : *Mon Business model*. Malgré son repoussant titre anglophobe, c'est une agréable surprise.

« Son absence d'empathie pour toute forme de vie était terrifiante et fascinante dans la même proportion. Dark Vador, le désir de paternité en moins. » Dès le prologue, lorsque le narrateur et protagoniste (Jo Haquim) évoque son géniteur, le ton est donné. Julien Gangnet a du goût pour l'aphorisme percutant : « C'est pas parce qu'on est de la même famille qu'on est obligé de s'aimer » ; « Tout le monde ne devrait pas être autorisé à se reproduire » ; « Lorsqu'on prend le temps, tous les gens finissent par devenir sympathiques ». On se croirait tantôt avec Michel Audiard, tantôt avec le Poil de carotte de Jules Renard. Et très souvent en compagnie du Momo de *La Vie devant soi* (1975).



Comme dans ce chef d'œuvre de Romain Gary, défilent des personnages hauts en couleur, qui n'ont rien à envier à Madame Rosa ou Monsieur Hamil. Par exemple Keltoume, l'une des deux mères de substitution de Jo Haquim, devenue lesbienne après un séjour en taule. Quant à Dom, la prostituée dominatrice, ou Jules, le marabout-psychologue, on vous laisse le soin de les découvrir. Pour pas divulguer.

Ce qu'on peut vous dire en revanche, c'est que le personnage principal, Jo Haquim, vaut à lui seul le détour. Celui-ci n'a pas eu une enfance heureuse et il n'est

pas sorti d'affaire au moment où l'on fait sa connaissance. À 25 ans, comme beaucoup de jeunes actifs de son âge, il est au chômage, vivote grâce au RSA et squatte chez Keltoume et sa compagne. Jusqu'à ce que son conseiller de Pôle emploi lui trouve un taf dans une boîte dont l'activité consiste à collecter ragots et faits divers sordides pour les vendre aux rédactions parisiennes de BFMTV et CNews.

Un job qui le propulse depuis la *no life* où il végétait dans le fabuleux monde de l'entreprise. Un milieu dans lequel, contre toute attente, aidé il faut le dire par un manuel de « développement personnel » et ses lectures un peu trop littérales de gazettes économiques, il évolue comme un poisson dans l'eau, pour ne pas dire comme un requin en eaux troubles. Car pour le lecteur, celles dans lesquelles il finira par frayer ne sembleront pas d'une pureté cristalline. Peut-être parce qu'elles ont pour source la logique capitaliste et la névrose libérale.

SAMUEL BON.

► Julien Gangnet, *Mon Business model*, Le Dilettante, août 2021.

► Gérard de Cortanze, *Le Roi qui voulait voir la mer*, Albin Michel, mai 2021.

INTERMÈDE

Mon cow-boy préféré s'appelle Raymond

En guise de conte de Noël, voici l'histoire (vraie) d'un de ces aventuriers français parti à la conquête de l'Amérique. Raymond Auzias-Turenne fut d'abord éleveur de chevaux, puis chercheur d'or, puis banquier. Et, naturellement, il était royaliste !

À la fin du XIX^e siècle, Jean Auzias-Turenne, un avocat grenoblois, est un ami du baron Edmond de Mandat-Grancey (1), qui publie une série d'articles et des livres sur ses voyages dans l'ouest canadien et aux États-Unis. Le fils de Jean, Raymond (1861-1940), écoutant l'appel du grand large, décide de suivre les traces de l'aventurier.

Le Dakota, territoire français des Grandes Plaines, en bordure des provinces canadiennes du Saskatchewan et du Manitoba, a été inclus, en 1803, dans la vente de la Louisiane, par Napoléon Buonaparte. En 1883-84, lorsque le jeune Raymond s'y installe, on peut encore y croiser des tribus indiennes. D'ailleurs, il y rencontre le chef sioux Thathánka Íyotake, dit Sitting Bull (2).

Raymond Auzias-Turenne, dès son arrivée à Buffalo-Gap (Dakota-sud), fonde le Fleur-de-lys-horse-Ranch et y élève des chevaux qu'il importe de France. L'entreprise est florissante, puisque plus de 900 étalons y sont surveillés par une douzaine de cow-boys. En 1889 le gouvernement fédéral décide de séparer le Dakota en deux États et surtout d'imposer ses lois et directives. C'en est fini de la liberté ! Il faut clôturer, payer des taxes, subir les règlements, etc. Pour bien prouver qu'il est le maître, l'État remodèle les réserves indiennes. Son armée, organise le massacre de Wounded Knee (3) à Pine Ridge (Dakota du sud). Époque où la renommée du Fleur-de-lys-horse-Ranch a passé la frontière.

Du Canada, Louis Beaubien (4) prend contact avec Raymond Auzias-Turenne. Là-bas, on utilise les petits chevaux anglais (les Clydesdale), mal adaptés aux rudes travaux et aux hivers rigoureux. Beaubien est fortement intéressé par les Percherons (chevaux de traits) et les Trotteurs-carrossiers-normands (croisement entre l'arabe, le pur-sang anglais et la jument normande). Ensemble, ils fondent au Canada « La Compagnie du Haras National », avec un relais en France, sous l'autorité d'Edmond de Mandat-Grancey, et une ferme à Montréal dirigée conjointement par Auzias-Turenne et Beaubien. En 1890, Raymond épouse la fille de Louis Beaubien, Marie, qui lui donne quatre enfants. Il s'installe à Montréal et, en 1891, il s'occupe très activement d'organiser le voyage, aux États-Unis



Raymond Auzias Turenne. Son livre *République Royale* était en avance sur son temps.

et au Canada, de la famille de France : le comte de Paris (Philippe VII, 1838, 1883/1894) et son fils le duc d'Orléans (Philippe VIII, 1869, 1894/1926), le fameux « prince gamelle ».

La France républicaine et démocrate se réveillera royaliste, mais toujours démocratique...

Son premier livre paraît en 1894. C'est un libelle de réflexion politique *La République Royale* où il espère que : « *La France républicaine et démocrate se réveillera royaliste, mais toujours démocratique, au vrai sens du mot, surtout avec la très haute intelligence qui se nomme Monseigneur le comte de Paris, avec aussi son noble fils, le duc d'Orléans...* ».

À la suite à la ruée vers l'or au Klondike (1896-97), Raymond part défendre les intérêts miniers de son beau-père. Il s'installe dans la ville de Dawson qui vient de surgir de terre, et y développe des activités financières. C'est à cette occasion qu'il rencontre des investisseurs de Seattle. En février 1898, devenu agent consulaire, il représente la communauté des chercheurs d'or français.

En 1905, il s'installe définitivement aux États et fonde la National Bank de Seattle. Devenu citoyen des États-Unis

en 1910, Président Directeur Général de sa banque, il jouit jusqu'à sa mort d'une vie aisée et bourgeoise.

Au moment de la Grande Guerre, Raymond, trop âgé, ne peut s'engager. Il crée un « Comité de Secours pour les combattants ». Deux de ses enfants partent dans les troupes canadiennes et en reviennent gravement esquinés. Après guerre, il fait plusieurs séjours en France. Il décède à Montréal en septembre 1940. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

Références :

Œuvres de Raymond Auzias-Turenne :

■ *La République Royale*, éditions Leopold Classic Library, 2017.

(L'intégralité du texte en français et gratuit est consultable sur le site <https://gutenberg.ca>)

■ *Le Roi du Klondike*, éditions Hachette-Bnf, 2016.

■ *Voyage au pays des mines d'or*, éditions Hachette-Bnf, 2016.

Sur Raymond Auzias-Turenne :

► Jacques Portes, *Itinéraire d'un cow-boy français*, éditions Vendémiaire, 2014.

(1). Le baron Edmond de Mandat-Grancey (1842-1911) officier de Marine, aventurier-voyageur. Outre les États-Unis et le Canada, il voyage à Madagascar, au Congo (belge et français), en Grèce, etc. Monarchiste, il est l'un des premiers contributeurs de la jeune revue d'Action française en 1899. Il publie en 1905 *Le Clergé français sous le concordat* (recueil d'articles paru dans la revue d'AF). Jusqu'à sa disparition il participe à l'essor de l'Action française et préside des réunions des Camelots du roi avec la marquise de Mac-Mahon. Il a publié une quinzaine de volumes sur ses voyages.

(2). Thathánka Íyotake (Taureau assis), dit Sitting Bull (1831-1890). Ce dernier refuse de signer le traité de Fort Laramie (1868) et dirige les révoltes indiennes à la bataille de Little Bighorn (25 juin 1876) où les États-Uniens prennent une raclée. Leur chef, le général George Armstrong Custer, dit « le Tueur de squaws » y meurt. Thathánka Íyotake, arrêté, déporté, emprisonné, part finir sa vie dans la réserve indienne de Standing Rock. Il est abattu sauvagement, lors des danses des esprits, en 1890 par des « policiers » des Affaires indiennes.

(3). Le massacre de Wounded Kane s'est déroulée le 29 décembre 1890 dans le Dakota du Sud. Plus de 300 Lakota miniconjou (femmes et enfants compris) sont massacrés par les cinq cents soldats du 7^e régiment de cavalerie, appuyés par quatre canons Hotchkiss du 1^{er} régiment d'artillerie des États-Unis.

(4). Louis Beaubien (1837-1915) élu député d'Hochelaga (Montréal) de 1867 à 1886. Il soutient la Rébellion du Nord-Ouest (1885) et son chef, le métis Louis Riel (1844-1885). Nommé en 1891, commissaire à l'Agriculture et à la Colonisation. Réélu député conservateur en 1892, ministre de l'Agriculture. Il est l'un des présidents de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Communiqué

Communiqué de la NAR 20 décembre 2021.

■ **Solidarité avec les salariés de la SAM.** Les 340 employés de la Société aveyronnaise de Métallurgie (SAM), sous-traitant exclusif de Renault, implantée à Viviez dans l'ancien bassin minier de Decazeville, dont la liquidation vient d'être prononcée, occupent leur usine depuis le 7 décembre.

Tous les ingrédients d'un scénario catastrophe sont réunis :

- des salariés démunis qui brûlent leur carte d'électeurs devant les rares journalistes qui s'intéressent à leur sort ;

- un donneur d'ordre qui se contente de négocier *a minima* les primes de licenciement, entreprend tout ce qui est en son pouvoir pour faire échouer les tentatives de reprise, et promet de reclasser les salariés dans d'autres sites du groupe éloignés de Decazeville et à des postes sous-qualifiés ;

- un ministre de l'Économie qui dépêche sur place un émissaire avec pour seule mission de veiller au reclassement des salariés licenciés et de réfléchir à la réindustrialisation de l'ancien bassin minier ;

- des syndicats dont l'unique objectif est de faire monter les enchères.

La Nouvelle Action royaliste déplore la démission de l'État et son refus d'intervenir dans la gestion du groupe Renault dont il est le principal actionnaire. Elle réclame la mise en œuvre d'une stratégie industrielle qui impose la participation des salariés aux orientations stratégiques de leur entreprise ; elle revendique, enfin, le retour à une planification indicative qui conditionne le développement économique national et régional au respect du social et de l'environnement.

Mercredis de la NAR

Les Mercredis 22 et 29 décembre
Pas de conférences pendant la période des fêtes de fin d'année

Le Mercredi 5 janvier
Marcel Gauchet
Droite et gauche, histoire et destin

Le Mercredi 12 janvier
Gilles Clavreul
Dans le silence de l'État,
Comment l'impuissance publique
livre la société à elle-même.

Mgr le comte de Paris : « L'avenir de la Nouvelle-Calédonie passe par la France »

Tribune du chef de la Maison de France publiée le 10 décembre en vue du référendum de dimanche dernier.

Ce dimanche, nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie vont à nouveau se prononcer, par référendum, sur l'avenir qu'ils souhaitent donner à leur territoire. Ce vote concerne tous les Français. Tous ceux qui sont attachés à notre histoire et à la liberté et qui se souviennent que la Nouvelle-Calédonie fut parmi les premiers territoires à rallier, dès 1940, la France Libre. Tous ceux qui sont conscients du rôle que la France peut et doit continuer à jouer dans le Pacifique, sur le plan économique, sur le plan social, et pour contribuer à y maintenir la paix.

Souvenons-nous à cette occasion des paroles du général de Gaulle lors de son discours de Nouméa en 1966 : « Vous avez un rôle français à jouer dans cette partie du monde. Vous êtes un morceau de la France, vous êtes la France Australe. Et vous devez, vous devez dans la paix, comme vous l'avez fait dans la guerre, être pour toute la communauté nationale, un exemple, un exemple d'effort, de fraternité et de progrès. »

Grâce aux accords de Matignon de 1988, complétés par ceux de Nouméa de 1998, grâce au « *pari de l'intelligence* » fait à l'époque par Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou et confirmés par leurs successeurs, avec l'appui constant de l'État, la Nouvelle-Calédonie s'est engagée dans un processus de pacification et d'autonomie salué par tous. Les communautés kanak et d'origine européenne, rejointes par d'autres peuples venus de tout le Pacifique, ont appris à vivre ensemble, à partager les responsabilités, à travailler côte à côte à un développement plus équilibré de l'archipel. La Nouvelle-Calédonie a ainsi pu connaître trente années de paix, dans une partie du monde où les tensions restent très vives, partout ailleurs. Elle a retrouvé le chemin de la prospérité.

C'est fort de cette expérience réussie que j'appelle aujourd'hui nos compatriotes à continuer à faire confiance à la France et à se prononcer massivement pour le maintien de leur territoire dans la souveraineté française. C'est en gardant serrés les liens avec la France que la Nouvelle-Calédonie a su retrouver un avenir, qu'elle a pu faire face, tout

récemment, à la pandémie du Covid-19, et qu'elle pourra disposer demain des moyens d'un développement original et ambitieux.

Si, comme je l'espère, le référendum du 12 décembre confirme la volonté des Néo-calédoniens de rester français, le processus ouvert par les accords de Matignon aura été à son terme. Il sera alors temps pour les forces politiques et pour les citoyens de rouvrir le dialogue et d'engager une nouvelle étape.

Un nouveau mode de développement est sans doute à imaginer : même si les perspectives liées au secteur du nickel semblent prometteuses, d'autres activités méritent à l'évidence d'être mieux valorisées, à commencer par les immenses richesses liées à l'économie verte et bleue. Il en est de même des politiques d'équipements publics, de formation et d'emploi, afin de réduire plus rapidement les inégalités, sociales mais aussi territoriales, dont le niveau est encore trop élevé. La construction d'une identité partagée entre les différentes communautés est également à l'ordre du jour. Aux élus, aux citoyens de dire si cette étape doit s'accompagner d'une évolution des institutions du territoire, dans le sens d'une plus large autonomie. Leurs réflexions pourront d'ailleurs servir de modèle à l'ensemble de nos territoires d'Outre-mer.

Je suis convaincu que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie est intimement lié au rôle que la France souhaite jouer dans la zone Indo-Pacifique, car c'est d'abord grâce à ses collectivités d'Outre-Mer qu'elle est présente dans cette partie du monde. Une coopération régionale plus intense, le renforcement des liens avec les pays voisins et amis, réunis dans le cadre du forum du Pacifique, font évidemment partie de cette stratégie. Elle doit également se traduire par une présence beaucoup plus affirmée de nos forces, et en particulier de notre marine, dans une zone qui excite les convoitises des grands États voisins. Il ne s'agit nullement de contribuer à des coalitions qui peuvent menacer la paix, car la France veut la paix et doit œuvrer pour la paix, mais de veiller à la sécurité et de défendre les intérêts des populations qui font confiance à la France dans tout le Pacifique.

JEAN D'ORLÉANS, COMTE DE PARIS

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont
Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772
Édité par la NAR
RNA W751214282
Siret 89789412700017

Imprimé par E.V.I.
752 812 792 R.C.S. PARIS
Dépôt légal à parution.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER 0 TROIS MOIS (20 €) 0 SIX MOIS (30 €) 0 UN AN (50 €) 0 UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF 0 UN AN (40 €) 0 UN AN SOUTIEN (50 €)

0 Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

D.R.



par Bertrand Renouvin

D'une violence à l'autre

En 2022, nous aurons le choix entre deux systèmes de violence, enrobés, comme il se doit, de mots agréables et de promesses sucrées.

Le premier système, propre au capitalisme, a été réinstallé à partir de 1983 et permet, depuis le « tournant de la rigueur », la destruction de la société française par la violence de la déréglementation économique et sociale, de la contrainte monétaire, du libre-échange, de la libre circulation des capitaux. Cette violence engendre des inégalités criantes, de profondes fractures territoriales et une angoisse que la crise sanitaire est venue aggraver.

Nous le savons depuis belle lurette : les promesses des candidats du bloc oligarchique ne profitent qu'aux groupes sociaux, minoritaires, qui tirent profit des réductions fiscales et qui ne sont pas affectés par la réforme à venir des retraites ou par celle, réalisée, de l'allocation-chômage. Point d'illusions non plus sur les aides diverses et les « chèques » versés à ceux qui ne s'en sortent pas : il s'agit d'éviter que la misère soit trop visible et d'empêcher des explosions de colère.

Comme nul n'est dupe de ce système, les candidats et les communicants du bloc oligarchique nous tiennent un discours aussi usé que celui sur la « réduction des charges » : les inconvénients actuels sont préférables à la prise du pouvoir par l'extrême droite. Plutôt l'injustice que l'abolition d'un ordre garant des libertés ! L'argument est spécieux : c'est la violence du système économique et social qui a engendré la violence du discours populiste – laquelle favorise le maintien de l'oligarchie.

Nous aurions pu sortir de cette boucle avant la fin du siècle dernier, si les socialistes et les communistes avaient dénoncé, à l'unisson du courant hétérodoxe, le piège de l'euro, les ravages du libre-échange, la négation européenne de la démocratie. Ils ne l'ont pas fait ou trop peu. Ils le paient aujourd'hui de l'indifférence ou du désaveu de leurs concitoyens.

Notre combat contre l'oligarchie ne nous porte pas plus qu'hier à accepter la violence de l'extrême droite. La xénophobie respectabilisée de Marine Le Pen et la radicalité vengeresse de la « reconquête » zemmourienne ont pour principal point commun la reprise des thématiques néo-libérales et le refus de dénoncer le carcan monétaire. Malgré son recentrage, la candidate du Rassemblement national reste figée dans son imposture : son programme est un exutoire ; il ne permet pas de briser la logique inégalitaire qui frappe durement l'électorat populaire. Candidat du parti Reconquête, Éric Zemmour radica-

lise certains points du programme xénophobe, mais tente de lui donner une coloration historique et l'inscrit dans une « guerre des civilisations », selon une obsession aussi étrangère à l'histoire de France qu'à notre civilisation.

Quant à notre histoire millénaire, le souci primordial est celui de l'unité, par le moyen de l'État – non la quête de l'identité, trop changeante pour qu'il y ait accord sur ce qui peut en être saisi. L'unité n'est pas une fin en soi, mais la condition de l'indépendance collective et de la paix civile, qui ne se conçoit pas sans un projet de justice sociale. Un candidat qui se présente pour mener sur le territoire national une guerre de civilisations, qui ne serait rien d'autre qu'une guerre civile, n'est pas dans le droit fil de notre histoire – c'est le moins qu'on puisse dire.

Selon Éric Zemmour, cette guerre de civilisations devrait conduire la France à s'appuyer sur son identité chrétienne pour affronter l'islam. La confusion volontaire entre l'expression de

la croyance musulmane et la subversion djihadiste a été maintes fois dénoncée, mais la mobilisation du catholicisme par Reconquête n'est pas moins problématique. Il est cependant difficile de répliquer, car un militant politique n'a pas à qualifier une religion. Il faut par consé-

quent interroger les théologiens et les philosophes, ce que nous faisons régulièrement.

Quant au catholicisme, il me paraît pertinent de conseiller la lecture des nombreux articles que Jean-Marie Salamito a consacrée à Saint Augustin et la concorde des deux cités. L'évêque d'Hippone, qui officiait en un temps où le christianisme n'avait pas encore gagné toute l'Europe, affirme que les chrétiens et les non-chrétiens s'accordent sur la paix, parce qu'il s'agit d'une aspiration humaine. Il suffit que la paix soit maintenue et la liberté de culte respectée – ce qui suppose la neutralité du pouvoir – pour que les chrétiens reconnaissent l'autorité temporelle et les lois qu'elle édicte. Ces principes peuvent être appliqués dans les sociétés chrétiennes comme dans les sociétés qui connaissent une plus ou moins grande diversité culturelle. Libre aux chrétiens de voir dans la paix terrestre un chemin vers la paix céleste, mais les incroyants doivent quant à eux reconnaître que la visée chrétienne de la cité de Dieu est la garantie concrète et permanente d'un métier de citoyen rigoureusement exercé.

La fièvre lepéniste avait conduit à repenser la nation. L'offensive islamiste suscite des travaux décisifs sur la laïcité. Le mythe zemmourien de la guerre des civilisations nous fera mieux comprendre l'histoire de l'Europe et du monde... ■

Sommaire

Page 2 – Les habits usés de la droite. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Le mouvement de protestation des magistrats. – L'Écho du net.

Page 4 – Le rapport du Secours Catholique sur la pauvreté en France. – La quinzaine sociale.

Page 5 – L'énergie, grand chantier du futur.

Page 6 – Pologne. – Voix étrangères. – Les Faits majeurs.

Page 7 – Un pont sur la Drina.

Pages 8-9 – Synthèse : stratégie et défense française, après l'abandon de l'Afghanistan.

Page 10 – Sur Léopold Sedar Senghor. – Lectures.

Page 11 – Le chrétien Mauriac.

Page 12 – Jérôme Sainte-Marie et le bloc populaire.

Page 13 – Louis XVI et la mer. – Julien Gangnet.

Page 14 – Intermède : Raymond Auzias-Turenne.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : D'une violence à l'autre.